

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

À une **séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue **le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents les conseillers Josée Beaudoin
Nathalie Laporte
Samuel Côté
Sébastien Bélair
Jean-Noël Leduc
Jacques Laurendeau

Sous la présidence de Madame la mairesse Nathalie Pelletier.

Sont également présentes, la directrice générale adjointe, Me Sylviane Lavigne et la greffière adjointe, Me Mélanie Pelletier.

Sont absents les conseillers Bertrand Bilodeau et Jean-François Rompré, le directeur général, Me Jean-François D'Amour et la greffière, Me Marie-Pierre Gauthier.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. FINANCES
 - 3.1) Présentation des prévisions budgétaires 2024;
 - 3.2) Adoption des prévisions budgétaires 2024.
4. AFFAIRES NOUVELLES
5. QUESTIONS DES CITOYENS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est télédiffusée en direct et rediffusée en semaine sur NousTV et Câble Axion.

Elle est également webdiffusée en direct sur la chaîne YouTube et sur la page Facebook de la Ville de Magog. Elle sera disponible sur le site Internet de la Ville le lendemain de la séance. L'adresse de la Ville de Magog est le www.ville.magog.qc.ca/seancesconseilmunicipal.

Les différentes résolutions adoptées par le conseil municipal sont présentées sommairement par les membres du conseil. Il faut se référer au procès-verbal qui sera disponible ultérieurement pour avoir le texte exact de celles-ci.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

1. 522-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Jean-Noël Leduc

Que l'ordre du jour de la présente séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune question portant sur l'ordre du jour.

3. FINANCES

3.1. Présentation des prévisions budgétaires 2024

M. Samuel Côté, conseiller, assisté par Mme Manon Courchesne, trésorière et directrice de la trésorerie et des finances, présente les prévisions budgétaires pour l'année 2024.

3.2. 523-2023 Adoption des prévisions budgétaires 2024

IL EST proposé par le conseiller Jacques Laurendeau

Que les prévisions budgétaires des activités de fonctionnement de la Ville de Magog pour l'année 2024, totalisant 106 110 100 \$, soient adoptées.

Que les documents explicatifs de ces prévisions budgétaires 2024 soient publiés sur le site Internet de la Ville et dans une prochaine édition du journal « Le Reflet du Lac », et ce, en remplacement d'une distribution à chaque adresse civique sur le territoire de la ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES NOUVELLES

La présente séance est une séance extraordinaire et en conséquence, aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour puisque les membres du conseil municipal ne sont pas tous présents.

5. QUESTIONS DES CITOYENS

Questions d'intérêt particulier

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à remplir un formulaire d'identification et à le remettre à la greffière adjointe à la fin de la séance. Ce formulaire est disponible à l'entrée de la salle. Il permettra à la Ville de communiquer avec les citoyens pour éclaircir une question posée ou pour y répondre lorsque la question comporte un intérêt particulier. Il n'est pas nécessaire de le remplir plus d'une fois.

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à le faire en direct, par téléphone ou par le biais de la page Facebook de la Ville, lors de la télédiffusion ou la webdiffusion de la séance.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

Questions des personnes présentes, transmises via Facebook ou par téléphone :

Les intervenants sont :

- M. Pierre Charrette :
 - Taxe sur l'immatriculation des véhicules;
 - Logiciel informatique contre la cybersécurité.
- M. Michel Raymond :
 - Échéance de la convention collective des brigadiers;
 - Commentaires sur la présentation du budget de fonctionnement 2024;
 - Fonds-vert – Matières résiduelles;
 - Gestion des revenus de taux d'intérêts.
- M. Pierre Boucher :
 - Service de la dette et endettement à long terme;
 - Taux d'intérêt moyen relié à la dette de la Ville;
 - Fonctionnement du financement de la ville au niveau des obligations et des projets à venir;
 - Cote de crédit de la Ville de Magog;
 - Sommes consacrées aux salaires.
- M. Vincent Duhamel :
 - Balises au niveau de la dette;
 - Montant des droits de mutation du district 6 par rapport aux autres districts;
 - Plan B si l'association du Memphré-Rural réussissait à adhérer au réseau du Canton de Stanstead;
 - Prudence dans les prévisions budgétaires pour 2024.
- M. Bernard Casiez :
 - Augmentation de la valeur foncière pour les années à venir;
 - Répartitions des augmentations par poste.
- M. François Houle :
 - Hausse des tarifs pour les égouts;
 - Taxes sur les terrains vacants.

6. 524-2023 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST proposé par la conseillère Josée Beaudoin

Que, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit levée vers 20 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mairesse

Greffière adjointe